

DECLARATION DE FRANCHISEMENT DE SEUIL A LA HAUSSE
SUR LES ACTIONS ET LES DROITS DE VOTE DE TUNISIE LEASING

Par courrier reçu le 02 juin 2011, M. Rached HORCHANI, qui détient directement et de concert 1,5% du capital et des droits de vote de la Société TUNISIE LEASING, a déclaré avoir franchi à la hausse, le 26 mai 2011, le seuil des 5% des actions et des droits de vote et ce, suite à l'acquisition sur le marché de 387 745 actions, représentant 5,539% du capital.

Avant le franchissement de seuil, M. Rached HORCHANI détenait directement 104 949 actions, représentant 1,499% du capital de la Société TUNISIE LEASING, et indirectement à travers les sociétés MEDI BOIS & HORCHENI BOIDATTES contrôlées par lui, respectivement 64 et 89 actions et droits de vote.

M. Rached HORCHANI a déclaré qu'il envisage :

- de poursuivre l'acquisition et/ou la cession des actions et droits de vote,
- de demander sa nomination comme administrateur.

Cette déclaration a été communiquée à la Bourse le 02 juin 2011 par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse.